
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'UNIVERSALISATION DU TRAITÉ PLAN DE TRAVAIL POUR LES RÉUNIONS PRÉPARATOIRES DE LA CEP4

La Troisième Conférence du Traité sur le commerce des armes a approuvé le projet de Rapport des Coprésidents du Groupe de travail du TCA sur l'universalisation du Traité à la CEP3 (ATT/CSP3.WGTU/2017/CHAIR/160/Conf. Rep: [En](#), [Fr](#), [Es](#)), y compris l'ANNEXE A (Termes de référence pour le Groupe de travail sur l'universalisation du Traité) et l'ANNEXE B (Plan de travail initial du Groupe de travail sur l'universalisation du Traité, Rev. 3).

En outre, le Plan de travail initial, Rév. 3 suggère que « le Document de travail intitulé « Promotion de l'universalisation du Traité sur le commerce des armes » ([ATT/CSP2/2016/WP.4/Rev.1](#)) servira de document de base pour les travaux du Groupe au moins jusqu'à la CEP4 ».

Les documents susvisés établissent une base solide pour les travaux du Groupe entre la CEP3, qui s'est tenue du 11 au 15 septembre 2017, et la CEP4, qui se tiendra du 20 au 24 août 2018.

Le Groupe doit tenir deux réunions avant la CEP4, le 7 mars et le 31 mai 2018.

Activités :

1. Thèmes proposés pour la réunion du WGTU du 7 mars 2018

- L'état d'avancement du processus de ratification, d'adhésion et de signature.
- Activités de la Présidence (y compris celles qui ont été notées (annexe A) lors de visites dans des États non parties).
- Coopération parlementaire dans le cadre de la promotion de l'universalisation du Traité.
- Le point sur les autres activités des parties prenantes du Traité.

2. Thèmes proposés pour la réunion du WGTU du 31 mai 2018

- L'état d'avancement du processus de ratification, d'adhésion et de signature.
- Activités de la Présidence (y compris celles qui ont été notées lors de visites dans des États non parties).
- Présentation d'un représentant de l'industrie de la défense, d'une ONG ou d'un groupe de réflexion.
- Organisation(s) régionale(s) et Centre(s) régional(aux) des Nations Unies dans la promotion de l'universalisation du Traité.
- Le point sur les autres activités des parties prenantes du Traité.

3. Autres activités

- Soutenir un atelier régional ou sous-régional sur le Traité.
- Sensibilisation par la Présidence, les Vice-présidents, les Coprésidents du WGTU et d'autres acteurs.

ANNEXE A

**DÉFIS AU PROCESSUS D'UNIVERSALISATION
(INFORMEL)**

Voici une liste non exhaustive des obstacles à l'universalisation recensés à ce jour par les Coprésidents du Groupe de travail sur l'universalisation des Traités (WGTU) :

- 1 Action de sensibilisation politique à la ratification**
- 2 Classer le TCA parmi les priorités du Gouvernement ou du Parlement.**
- 3 Comprendre le TCA ou dissiper le scepticisme à son égard.**
 - 3.1 Idées erronées sur l'objet et le but du Traité.
 - 3.2 Scepticisme, en particulier de la part des ministères concernés.
- 4 Situations politiques ou sécuritaires intérieures.**
 - 4.1 Élections générales.
 - 4.2 Lobby des armes à feu.
 - 4.3 Conflits, etc.
- 5 Situation régionale en matière de sécurité.**
- 6 Accélération du rythme des procédures internes de ratification.**
 - 6.1 Il faut du temps à l'État pour évaluer les répercussions des obligations découlant du Traité sur les systèmes et les lois internes en vigueur.
 - 6.2 Il faut également du temps pour élaborer les lois nationales nécessaires.
 - 6.3 Une bonne coordination entre les ministères ou entre le Gouvernement et le Parlement est nécessaire.
 - 6.4 Le roulement des fonctionnaires n'est pas propice.
- 7 Renforcement des capacités.**
 - 7.1 Ressources humaines ou expertise (nécessaires à la mise en œuvre du Traité).
 - 7.2 Ressources financières (pour s'acquitter des obligations financières).
- 8 Obligations relatives à l'établissement de rapports.**
 - 8.1 Hésitation en ce qui concerne les mesures de transparence en général. Rapports trop détaillés.
 - 8.2 Points abordés dans les rapports sensibles pour la sécurité nationale.
 - 8.3 Fardeau d'établissement des rapports induisant une certaine lassitude.
- 9 Attente de la ratification par d'autres pays (États voisins, principaux exportateurs et importateurs, etc.).**
- 10 Surmonter les divergences de vues sur les résultats de la négociation du Traité, y compris le texte.**
 - 10.1 Adoption du Traité par vote.
 - 10.2 Existence ou non d'obligations particulières dans le Traité.